SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Urée

Numéros d 'identification

N° CAS 57-13-6
N° CE 200-315-5

Urée	01-2119463277-33-0069
Formaldéhyde	01-2119488953-20-0055

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

antigel
fertilisant
additifs pour denrées
Additifs dans l'alimentation.
produit intermédiaire
agent de régulation du pH

Utilisations contre-indiquées

Aucun(e) n'est connu(e).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Fabrication **:Helwan Fertilizer Company**

1081 Kornish El Nil St.,Garden City, Le Caire, Egypte.

Tél.- Fax : (+202)27957684,27957642 ,27957621

E-mail hfc01@hfcegypt.com

: seul représentant : CS3 Gmbh grauertstr 12.d81545 Munich Allemagne resprésenté par le Directeur Général Dr. Reinhard Joas

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Administrateur des vente : 29739032 -(+202)25430308 / 176 ,(+202)25430313/176

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Informations relatives à la classification

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.
Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage mentionnés dans la 67/548/CE dite Directive substances dangereuses (DSD)

2.2 Éléments d'étiquetage

Non pertinent

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Caractérisation chimique

Dénomination de la substance urée

Numéros d 'identification

N° CAS 57-13-6
N° CE 200-315-5

HFC
HELWAN FERTILIZERS CO.
شركة حلوان للأسمدة
MARKETING

3.2 Mélanges
Non applicable. Le produit n'est pas un mélange.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation
Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané
Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire
Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune donnée disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune donnée disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié
Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié
Aucune donnée disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote (NOx); Ammoniac (NH3); Acide isocyanique

5.3 Conseils aux pompiers
Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussières.

Pour les secouristes
Aucune donnée disponible. Equipement de protection personnelle – cf. section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Absorber mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres sections
Aucune donnée disponible.

HFC
HELWAN FERTILIZERS CO
شركة حلوان للأسمدة
MARKETING

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté
Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Eviter la formation et le dépôt de poussières.

Mesures générales de protection et d'hygiène
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les poussières. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion
Conserver à l'ecart de toute source d'ignition et de chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage
Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs
Conserver le produit dans des récipients fermés.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits
Ne pas stocker en commun avec: Alcalis; Chlore; Agents oxydants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance / Voie d'exposition	durée d'action	effet	N° CAS / CE / Valeur	
1	urée			57-13-6 200-315-5	
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	580	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	580	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	292	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	292	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance / Voie d'exposition	durée d'action	effet	N° CAS / CE / Valeur	
1	urée			57-13-6 200-315-5	
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	42	mg/kg/jour
	orale	(chronique) à long terme	systémique	42	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	580	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	580	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	125	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	125	mg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance / compartiment écologique	Type	N° CAS / CE / Valeur	
1	urée		57-13-6 200-315-5	
	Eau	eau douce	0,047	mg/l
	Eau	eau marine	0,047	mg/l

HFC
HELWAN FERTILIZERS CO.
شركة حلوان للأسمدة
MARKETING

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés
Aucune donnée disponible.

Equipement de protection individuel

Protection respiratoire
En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage
Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains
Gants de protection (EN 374); En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. en conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers
Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement
Aucune donnée disponible.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur	
produit cristallin	
Odeur	
Aucune donnée disponible	
Seuil de odeur	
Aucune donnée disponible	
pH	
Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition / Zone d'ébullition	
Aucune donnée disponible	
Point de fusion / Zone de fusion	
Valeur	°C
Source	CSR
Point de décomposition / Zone de décomposition	
Valeur	> 130 °C

HFC
HELWAN FERTILIZERS CO
MARKETING

Point d'éclair
Aucune donnée disponible

Température de auto-inflammabilité
Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes
Aucune donnée disponible

Propriétés explosives
Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)
Aucune donnée disponible

Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité
Aucune donnée disponible

Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité
Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Valeur		0,002	Pa
Température de référence		25	°C
Source	CSR		

Densité de vapeur
Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation
Aucune donnée disponible

Densité relative
Aucune donnée disponible

Densité

Valeur		1,33	g/cm³
Température de référence		20	°C
Source	CSR		

Solubilité dans l'eau

Valeur		624	g/l
Température de référence		20	°C
Source	CSR		

Solubilité(s)
Aucune donnée disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow		1,73	
Température de référence		20	°C
Source	CSR		

Viscosité
Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique
Aucune donnée disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Aucune donnée disponible.

10.4 Conditions à éviter
Chaleur

HFC
HELWAN FERTILIZERS CO
شركة حلوان للأسمدة
MARKETING

10.5 Matières incompatibles
Alcalis; Chlore; Agents d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux
Ammoniac; Acide isocyanique; Oxydes d'azote (NOx)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë	
DL 50	143 mg/kg
Espèces	rat
Méthode	OCDE 401
Source	CSR

Toxicité dermale aiguë
Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë par inhalation
Aucune donnée disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 404
Source	CSR
Évaluation	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 405
Source	CSR
Évaluation	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Voie d'exposition	Peau
Source	CSR
Évaluation	non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales	
Type d'examen	Test in vitro de mutation bactérienne inverse (d'Ames)
Méthode	OECD 471
Source	CSR
Évaluation	négatif

Toxicité pour la reproduction	
Voie d'exposition	900
	500 mg/kg/d
Type d'examen	LOAEL
Espèces	rat
Source	CSR

Cancérogénicité	
Voie d'exposition	orale
	2250 mg/kg/d
Type d'examen	NOAEL
Espèces	rat
Source	CSR

HFC
HELWAN FERTILIZERS CO
شركة حلوان للأسمدة
MARKETING

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Aucune donnée disponible

Danger par aspiration
Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur poissons			
CL50		6810	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Leuciscus idus		
Source	CSR		

Toxicité sur daphnies			
CE50	>	10000	mg/l
Durée d'exposition		24	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	CSR		

Toxicité sur algues			
EC10		47	mg/l
Durée d'exposition		192	h
Espèces	Microcystis aeruginosa		
Source	CSR		

Toxicité sur bactéries
Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau		
log Pow		
Température de référence		°C
Source	CSR	

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12.7 Autres données

Autres informations
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

HFC
HEIDMAN FERTILIZERS CO
شركة حلوان للأسمدة
MARKETING

Emballage
Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales.Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformement aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN
Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG
Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA
Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres données
Aucune donnée disponible.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucune donnée disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Remarque	Annexe I, partie 1 + 2 : n'est pas nommé. En ce qui concerne des produits de décomposition se produisant éventuellement voir la chapitre 10.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Aucune donnée disponible.

SECTION 16: Autres Données

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:
Directive CE 67/548/CE ou 99/45/CE dans leur versions respectives actuellement en vigueur.
Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.
Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE
Listes nationales sur les valeurs limite pour l'air applicables dans les différents pays dans leur versions respectives actuellement en vigueur.
Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leur versions respectives actuellement en vigueur.
Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les chapitres respectifs.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO Umwelt Consult GmbH
Georg-Wilhelm-Str. 183 , D-21107 Hamburg
Tél.: +49 40 / 79 02 36 300 Fax: +49 40 / 79 02 36 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

HFC
HELWAN PERTILIZERS CO.
شركة حلوان للأسمدة
MARKETING